LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION **LAMBALLE TERRE & MER**

-22400-

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT-DEUX OCTOBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 16 octobre 2024

ETAIENT PRÉSENTS:

Président: Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Renaud LE BERRE, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS:

- Nathalie BEAUVY donne pouvoir à Denis BERTRAND,
- Camille CAURET donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Sylvie HERVO donne pouvoir à Jérémy BOULARD,
- Josianne JEGU donne pouvoir à Nicole POULAIN,
- René LE BOULANGER donne pouvoir à Thierry ROYER,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Yvon BERHAULT, Josyane BERTIN, Suzanne BOURDÉ, Thibault CARFANTAN, Marc LE GUYADER, David L'HOMME, Sébastien PUEL, Fabienne TASSEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Laurence URVOY

Délibération n°2024-152

De la transmission en Préfecture le

Membres en exercice: 69 Présents: 53 Pouvoirs: 8 Absents: 16

AFFAIRES GENERALES CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) – REPRESENTANT – MODIFICATION

Les membres du collège « élus » du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) sont:

- o Josianne JEGU,
- Nicole POULAIN,
- Suzanne BOURDÉ,
- Valérie BIDAUD,
- Claudine MOISAN,
- Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Anne-Gaud MILLORIT,
- Pascal LEBRETON,

- o Philippe HELLO,
- Valérie MOURFOUASSE,
- Nathalie BOUZID,
- Laurence HAQUIN,
- Paulette BEUREL,
- Catherine LELIONNAIS,
- Eric MOISAN,
- Catherine DREZET.

Vu:

- Le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.123-6 et R.123-29, précisant que cette élection est un scrutin secret, majoritaire à 2 tours en déterminant au préalable si le scrutin est uninominal ou de liste,
- Les délibérations n°2020-129 du 28 juillet 2020, 2022-180 du 20 décembre 2022 et 2023-014 du 28 février 2023, désignant les membres du collège « élus » du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),

Considérant la démission d'Éric MOISAN du CIAS,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

DECIDE de procéder à cette élection à main levée,

VOTE: Adopté à l'unanimité

- DESIGNE Gwénaëlle AOUTIN, pour siéger au Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, afin de pourvoir le siège vacant,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE: Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

1 2 NOV. 2024

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Thierry ANDRIEUX

Le Président,

Certifié exécutoire, compte tenu:

De la transmission en Préfecture le

1 4 NOV. 2024

De la publication le

14 NOV. 2024

Pour le Président ar délégation die MICHEL

rectrice

Iministration Général